

**Compte-rendu**  
**Rencontre Medtech Canada – INESSS**  
Lundi 17 février 2020 de 10h00 à 11h30

<b>INESSS :</b>	Luc Boileau, président-directeur général Michèle de Guise, vice-présidente scientifique Sylvie Bouchard, directrice, Direction de l'évaluation des médicaments et des technologies à des fins de remboursement (de Québec) Marie-Hélène Chastenay, professionnelle scientifique
<b>Medtech Canada :</b>	Benoît Larose, vice-président, Québec Isabelle Gagnon, Roche Diagnostics Martin Briand, Abbott (de Québec) Shane Russell, Medtronic

---

**1. Adoption de l'ordre du jour et du compte rendu de la rencontre du 23 octobre 2019**

L'ordre du jour et le compte rendu ont été adoptés. Le compte rendu de la rencontre d'octobre 2019 sera déposé sur le site web de l'INESSS.

**2. Points d'information INESSS**

- Réorganisation de l'INESSS expliquée par Luc Boileau. Sylvie Bouchard est maintenant Directrice Évaluation des médicaments et technologies à des fins de remboursement (médicaments, biologiques et technologies médicales). Lyne Jobin à la Direction des Services Sociaux. Catherine Truchon est Directrice des Services de Santé (Guide usages optimaux). Dr Denis Roy qui est maintenant V-P Stratégie. Et finalement, Michèle de Guise a été nommée V-P Scientifique. Organigramme paru le 25 mai dernier.
- Institut de la Pertinence de l'acte médical (IPAM) : L'IPAM est une entité distincte de l'INESSS et elle a sa propre permanence. Jacques Cotton dirigera le comité, les modalités de fonctionnement restent à déterminer. Dr Stéphane Ahern sera le Directeur Scientifique. La Dre de Guise devrait faire partie du comité de gouvernance, de même que la RAMQ, dont les données seront disponibles pour l'IPAM qui n'aura toutefois pas un accès au croisement des données médico-administratives comme l'INESSS. Mandat : récupérer \$1,6 milliard sur 4 ans en optimisant les soins offerts. Les productions de l'INESSS pourront être mises à contribution dans les travaux de l'IPAM.
- CSBE : Joanne Castonguay a été nommée au poste de Commissaire et Anne Robitaille demeure à titre de directrice générale du bureau du CSBE. Mme Castonguay se familiarise actuellement avec l'organisation. Des changements législatifs sont à prévoir sur les modalités d'application des consultations avec les citoyens. L'INESSS est ouvert à la collaboration entre les 2 entités.

- Tarification : depuis le 1<sup>er</sup> janvier dernier, les tarifs ont été indexés de 1,8%, modalités prévues dans la Loi sur l'administration financière. Autre ajustement apporté à la grille tarifaire actuelle : thérapies géniques et cellulaires ont été ajoutées au nouveau médicament ou nouvelle indication d'un médicament novateur. L'INESSS aimerait bien régulariser la porte d'entrée pour différentes technologies médicales selon un processus de priorisation du gouvernement. L'arrimage entre le Bureau de l'innovation et l'INESSS est encore en ajustement. Il est plausible que des frais soient exigés de l'industrie (s'inspirant de l'évaluation des médicaments) si un processus plus systématique était mis en place.
- Audit : Mise en œuvre de la loi de l'INESSS, consultant embauché et audit en cours. Rapport attendu pour mai 2020.

### **3. Points d'information Medtech Canada**

- Processus d'inscription des nouveaux tests : Pour le moment, la Direction de la biovigilance et de la biologie médicale du MSSS priorise les tests qui peuvent ou doivent être évalués par l'INESSS aux fins de l'ajout au répertoire.  
Il y a une exception pour les tests compagnons : le rôle de l'INESSS consiste à vérifier si le test est déjà au répertoire, si l'utilité clinique est confirmée par l'évaluation de la valeur thérapeutique du médicament et si la valeur ajoutée de ce test est confirmée à cette étape. Si le test est déjà au répertoire, l'INESSS avise le MSSS et anticipe les volumes. Si le test n'est pas au répertoire, la validité analytique doit être confirmée, action sous la responsabilité du MSSS depuis la mise en place du Bureau de normalisation du Québec (BNQ).
- Table de concertation : pratique qui devrait recommencer, elle a été abolie par le gouvernement précédent.
- Mise à jour - dossier sectoriel Soins de plaies : une demande de rencontre a été formulée au Dre Lucie Opatrny, sous-ministre adjointe au MSSS.

### **4. Varia**

Un suivi sera fait auprès des participants pour établir le calendrier des rencontres pour l'année 2020.

*Le compte-rendu a été rédigé par Medtech Canada.*